

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation : 27 mai 2024
Date de l’Affichage : 6 juin 2024
Conseillers en exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Le 4 juin 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL – Lysiane PY -
Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Gérard BOICHOT – Olivier CARREY formant la
majorité des membres en exercice.

Résultat du vote
- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Absents excusés : Mme Céline SCHWARTZ
M. Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Cession hangar FROSSARD à M. Claude LORENZI.

L’exposé du Maire étant entendu, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité :

- La vente par la Commune à M. Claude LORENZI d’une partie de la parcelle d’origine sise à Dasle (25230) cadastrée section C761 « Lieu-dit Aux Verronnes » d’une contenance de 23 ares 29 centiares, parcelle devant représenter après découpage une superficie de 21 ares ainsi qu’il résulte du projet 2 du plan dressé en mars 2024 par le cabinet DEVILLAIRS, géomètre Expert à Montbéliard.
- D’autoriser la vente de ladite parcelle de l’ordre de 21 ares à détacher de la parcelle d’origine cadastrée C761 moyennant un prix de vente de 40 000.00€
- De confier la rédaction des actes à intervenir à Maître ARCANGELLI-ZERR, notaire à Montbéliard
- D’autoriser Madame le maire à signer les promesses de vente et actes notariés à intervenir
- Que les frais de notaire seront à la charge de l’acquéreur.


Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 juin 2024

Madame le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 10/06/2024
Reçu en préfecture le 10/06/2024
Publié le 
ID : 025-212501969-20240604-DCM_2024_31-DE